



Les Coopératives Forestières



1^{ère} FORCE ÉCONOMIQUE DE LA FORÊT PRIVÉE

Dans une forêt privée française morcelée, **Les Coopératives Forestières** permettent le regroupement économique des propriétaires forestiers privés. Ce regroupement est indispensable pour mutualiser la gestion et valoriser l'exploitation des forêts des adhérents afin de créer une offre compétitive alimentant les industries du bois.

FÉDÉRER ET REPRÉSENTER

les coopératives
forestières françaises

DÉFENDRE

les intérêts
des coopératives
forestières

PROMOUVOIR

le modèle coopératif
dans la filière
forêt-bois

LA FÉDÉRATION LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

La fédération Les Coopératives Forestières regroupe les coopératives forestières françaises et leurs unions réparties sur tout le territoire national. Elle agit pour valoriser les savoir-faire, les atouts et l'efficacité des coopératives forestières dans leurs actions pour le regroupement des propriétaires forestiers privés, la gestion des forêts et la commercialisation des bois.

La fédération intervient auprès de différents publics : organisations politiques, organisations professionnelles et institutionnelles de la filière forêt-bois, propriétaires forestiers, grand public, médias.

LES ENGAGEMENTS DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

- ➔ Valoriser les patrimoines forestiers des adhérents sylviculteurs.
- ➔ Encourager les propriétaires forestiers à devenir des gestionnaires-producteurs responsables.
- ➔ Intervenir sur tous les territoires en maintenant une proximité avec les adhérents et leurs forêts.
- ➔ Promouvoir la gestion durable des forêts et la responsabilité des propriétaires engagés.
- ➔ Travailler en réseau de coopératives pour répondre à des contrats d'approvisionnement afin d'alimenter les industries.

LES CHIFFRES CLÉS DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

- 110 000 adhérents sylviculteurs ***
- 2 millions d'hectares de forêts gérées ***
- 7 millions de m³ de bois commercialisés par an ***
- 37 000 chantiers par an ***
- 1 000 salariés ***
- 450 réunions avec les sylviculteurs par an ***
- 420 millions d'euros de chiffre d'affaires



QU'EST-CE QU'UNE COOPÉRATIVE FORESTIÈRE ?

➔ C'est une entreprise fondée et gérée par des sylviculteurs qui a pour but de regrouper les propriétaires forestiers qui deviennent adhérents afin de valoriser leurs forêts.

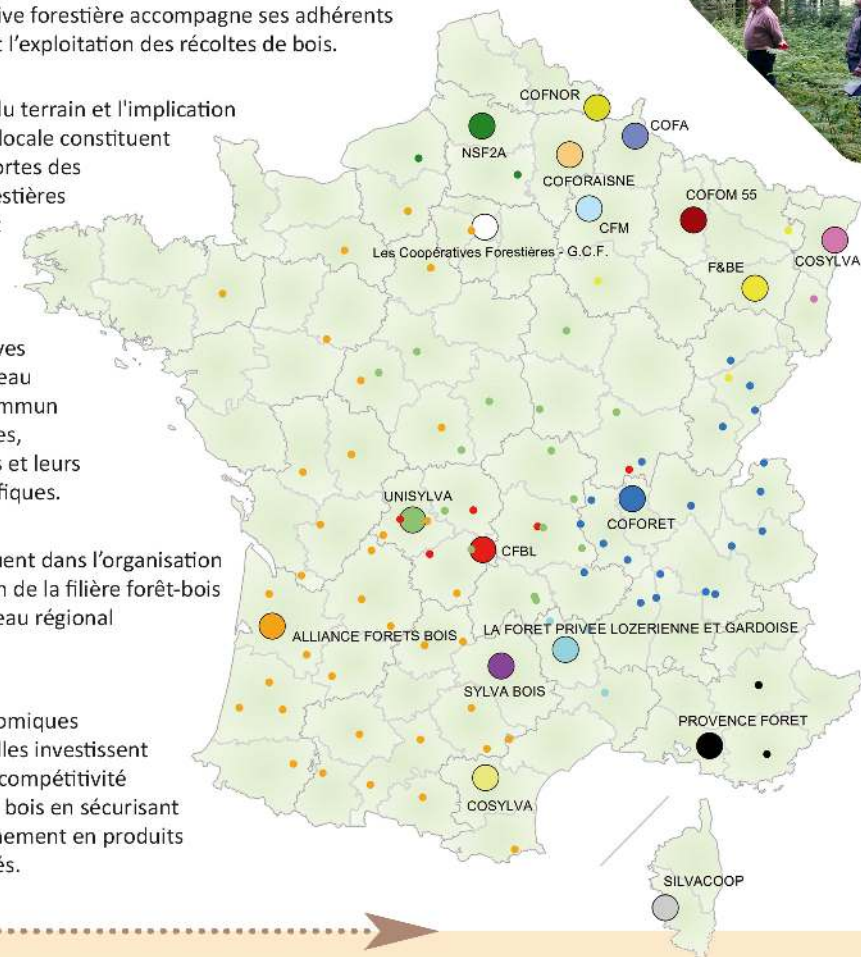
➔ Une coopérative forestière accompagne ses adhérents dans la gestion et l'exploitation des récoltes de bois.

➔ La proximité du terrain et l'implication dans l'économie locale constituent des spécificités fortes des coopératives forestières qui interviennent sur un territoire défini.

➔ Les coopératives travaillent en réseau et mettent en commun leurs compétences, leurs expériences et leurs savoir-faire spécifiques.

➔ Elles s'impliquent dans l'organisation et la structuration de la filière forêt-bois aussi bien au niveau régional que national.

➔ Actrices économiques de cette filière, elles investissent pour favoriser la compétitivité des industries du bois en sécurisant leur approvisionnement en produits forestiers valorisés.



LES ACTIVITÉS DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT, INNOVATION



PÉPINIÈRES

GESTION ET EXPERTISE FORESTIÈRE



ACCÈS À LA CERTIFICATION FORESTIÈRE (PEFC)

TRAVAUX SYLVICOLES ET REBOISEMENT



EXPLOITATION ET RÉCOLTE DES BOIS

APPROVISIONNEMENT DES INDUSTRIES (bois d'oeuvre, bois d'industrie, bois énergie)



POURQUOI ADHÉRER À UNE COOPÉRATIVE ?

- Accéder à des marchés bois spécialisés ou de masse nécessitant un regroupement de l'offre.
- Être accompagné dans toutes les étapes de la gestion de sa forêt.
- Assurer la rentabilité de son exploitation forestière.
- Optimiser la valorisation de toute sa production.
- Bénéficier d'un suivi personnalisé et durable des professionnels spécialisés.
- Participer au niveau local à la vie d'une organisation professionnelle à travers les assemblées générales de section.



CONTACTS

ALLIANCE FORÊTS BOIS	80-82 route d'Arcachon - Pierroton CS 80416 - 33612 CESTAS CEDEX	contact@alliancefb.fr 05 40 120 100
CFBL	Parc de l'Empereur - BP 85 19 203 USSEL CEDEX	cfbl@cfbl.fr 05 55 46 35 00
CFM	3 rue Lochet 51 200 EPERNAY	contact@cfm51.fr 03 26 54 82 40
COFA	17 rue du Château Villers Semeuse 08 013 CHARLEVILLE MEZIERES	cofa@wanadoo.fr 03 24 57 52 11
COFNOR	6 place de la Piquerie 59 132 TRELON	contact@cofnor.com 03 27 59 71 27
COFOM 55	10 rue de Bel Air 55 300 SPADA	gedefor55@nordnet.fr 03 29 90 10 22
COFORAISNE	25 rue Colbert - ZAC du Champ du Roi 02 000 CHAMBRY	contact@foret-aisne.com 03 23 23 35 06
COFORET	Route de Lyon 69 870, LAMURE-SUR-AZERGUES	contact@coforet.com 04 74 03 14 38
COSYLVA	ZA de Sautès 11 878 CARCASSONNE CEDEX 9	cosylva@cosylva11.fr 04 68 79 86 80
COSYLVAL	2 rue de Rome 67 309 SCHILTIGHEIM CEDEX	info@cosylval.fr 03 88 19 17 55
FORET PRIVÉE LOZERIENNE ET GARDOISE	16 Quai de Berlière 48 000 MENDE	contact@fpig.fr 04 66 65 39 69
FORETS & BOIS DE L'EST	La Colombière, 17 rue André Vitu 88 026 EPINAL CEDEX	contact@foretsetboisdelest.com 03 29 29 11 20
NORD SEINE FORET 2A	96 rue Jean Moulin 80 000 AMIENS	contact@unssf.fr 03 22 45 35 22
PROVENCE FORET	Europarc Sainte-Victoire, Bât 1 Route de Valbrillant - 13 590 MEYREUIL	siege.social@provencoforet.fr 04 42 90 73 37
SILVACOOP	Casa di a Furesta - Piazza di diana 20 219 VIVARIO	info@silvacoop.corsica 06 18 58 06 54
SYLVA BOIS	Carrefour de l'Agriculture - 5 Bd du 122è RI 12 026 RODEZ CEDEX	sylva-bois@orange.fr 05 65 73 77 31
UNISYLVA	31 avenue Baudin - CS30260 87 007 LIMOGES	contact@unisylva.com 05 55 77 00 81